

## AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Suivant Contrat référencé Numéro 001/2025/CP-NSAS/TECHNOSERVE du 06 Août 2025 de TECHNOSERVE, Inc. Bénin, Organisation Non Gouvernementale en République du Bénin représenté ès qualité par Madame Maimouna MBACKE, Directrice Pays, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de matériels roulants ;

Par ministère de Maître **Sourou Arnaud Serge NOUBAYE**, Commissaire-priseur près la Cour d'Appel de Cotonou ; Expert évaluateur immobilier diplômé agréé par le Centre National d'Expertise de Paris N°102356 ; demeurant et domicilié au Quartier GBENA/OUIDAH immeuble MIDJROKAN à 100 mètres du carrefour GBENA tél : 229 97 89 79 94/0033 67 8751 265; BP : 592 Abomey-Calavi, n° IFU : 1201501626707, e-mail : [arnoubaye@yahoo.fr](mailto:arnoubaye@yahoo.fr), site internet : [etudearnaudnoubaye.bj](http://etudearnaudnoubaye.bj)

Les caractéristiques du matériel roulant concerné se résume ainsi que suit :

Désignation : TOYOTA PRADO

Date de première mise en circulation : 03/09/2014

Numéro châssis/Energie : JTEBD9FJ20K014046/Gasoil

Nombre de places assises/Puissance : 7/12 CV

Km au compteur : 270 714 Km

Boîte de vitesse : Manuel



*Photo du bien*

Toute personne désireuse d'acquérir le véhicule mis en vente est invitée par le présent avis, à prendre connaissance du bien et à soumettre une proposition financière sous plis fermé suivant les procédures énumérées ci-après :

### **1- Visite des biens**

- La visite des matériels aura lieu **du mercredi 20 août 2025 au jeudi 28 août 2025** à la direction de TECHNOSERVE, sise aux Cocotiers, route de l'Aéroport de Cotonou, en face du Ministère des Finances, lieu où sont situés lesdits matériels.
- Pour toute information complémentaire, prière de contacter l'un des numéros suivants : **64 69 47 47 / 60 58 49 13 / 45 06 19 02.**

### **2- Retrait du formulaire de soumission**

Le formulaire de soumission peut être retiré :

- Au secrétariat du cabinet, bureau annexe de l'étude, sis à Sèmè/Abomey-Calavi, angle de rue allant chez les Sœurs à Azilé, non loin du complexe scolaire Jean Michel le Faucon ;
- Ou auprès de la direction de TECHNOSERVE aux antennes de Cotonou et de Parakou.

### **3- Dépôt de la proposition financière**

Le dépôt de la proposition financière, rédigée suivant le modèle de formulaire, devra être accompagné :

- De la copie de la pièce d'identité du soumissionnaire ;
- D'une caution de soumission égale à 10 % de la mise à prix du bien mis en vente, réglée :
  - ✓ En espèces, à l'étude du cabinet (reçu à joindre obligatoirement à l'offre) ;
  - ✓ Par virement bancaire sur le compte CCEI BANK intitulé Cabinet NOUBAYE SOUROU ARNAUD SERGE, N° 000009941001-15, en précisant le motif du transfert (bordereau à joindre à l'offre) ;
  - ✓ Par Mobile Money MTN, sur le numéro 01 97 04 54 45, les frais de retrait étant à la charge du soumissionnaire (copie de l'accusé de réception à joindre à l'offre).

Le tout sera placé sous pli fermé et déposé au secrétariat du bureau annexe de l'étude au plus tard le 29 août 2025 à 09h00.

L'enveloppe contenant la soumission devra porter, après fermeture, la mention :

« Proposition d'achat du matériel roulant ..... À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » sans aucune autre indication pouvant compromettre la validité de l'offre déposée.

### **4- Ouverture des plis et dispositions relatives aux cautions**

L'ouverture des plis aura lieu le **vendredi 29 août 2025 à 10 heures précises**, à la direction de **TECHNOSERVE – Cotonou.**

Les agents de l'antenne de **Parakou** auront la possibilité de suivre la séance de dépouillement par **visioconférence**.

Seuls les soumissionnaires ayant présenté une offre financière jugée intéressante seront contactés pour procéder au paiement et à l'enlèvement immédiat du ou des lots qui leur auront été adjugés. Pour ces soumissionnaires, la **caution de soumission constituera un acompte** sur le prix total, le solde devant être réglé avant tout enlèvement des matériels.

Les cautions versées par les soumissionnaires qui se désisteront seront **formellement acquises au vendeur**. La caution de soumission ne sera remboursée qu'aux soumissionnaires dont les offres n'auront pas été retenues.

**Mode d'adjudication** : au plus offrant après dépouillement et analyse des offres ;

**Frais connexes** : **Majoration de 5% sur le montant de l'adjudication**

**Entrée en jouissance** : dès paiement du montant proposé et l'accomplissement des formalités douanières ;

**Mode de paiement** : en espèce, par chèque certifié libellé au nom de l'étude ou par virement dans le compte bancaire de l'étude dont le numéro sera précisé aux adjudicataires ;

**Préparation des offres** : du 20 au 29 août 2025

**Date de l'adjudication** : 29 août 2025

**Le Commissaire-Priseur**